016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024



# SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

# Comité Syndical du 15 mars 2024

Délibération n°11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mars à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation: 27 février 2024.

Membres présents: messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François BONNEAU, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Mesdames Martine PINVILLE, Nellu VERGEZ, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés: messieurs Michel CARTERET, Jérôme SOURISSEAU, Mesdames Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Stéphanie GARCIA (Pouvoir à monsieur François BONNEAU).

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent ou excusé: monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Nelly VERGEZ.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	9
Votants	12

# Objet: Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte du Pôle Image - MAGELIS

Le Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte du Pôle Image - MAGELIS a été construit de manière à couvrir les engagements pris pour l'année 2024, tels que présentés lors des orientations budgétaires le 9 février dernier.

Au préalable, sont à noter les éléments suivants :

- la présentation des reports d'investissement 2023 est annexée à la maquette du Budget Primitif et appellera également un vote du Comité Syndical ;
- le Budget Primitif 2024 ainsi présenté prend également acte de l'affectation des résultats de l'excédent global de clôture constaté à fin 2023, proposant ainsi le report à nouveau de l'excédent global de fonctionnement sur la section de fonctionnement soit 2 605 442.14 €, et celui d'investissement sur la section d'investissement soit 13 350 154.66 €.

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

#### **INSCRIPTIONS BUDGETAIRES 2024**

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2024 se monteraient à 7 554 422.14 €.

# CONSEIL JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

61 642.14 €

Ces dépenses intègrent la nécessité pour le Syndicat Mixte de pouvoir s'entourer d'experts intervenant sur des dimensions fiscales, juridiques ou administratives, afin de pouvoir défendre au mieux ses intérêts dans ces domaines, et ce, en fonction de la complexité des questions à résoudre, parfois dans le cadre de contentieux. Il s'agit également du coût engendré par la poursuite de la surveillance ainsi que le dépôt des noms de domaine de la marque Magelis.

ETUDES 130 000 €

Comme décidé lors du débat d'orientation budgétaire, il s'agit de permettre notamment de financer l'étude d'impact qui pourrait être confiée à un cabinet et l'étude pour la constitution dans le cadre du dépôt du dossier « Pôles territoriaux culturels ».

IMMOBILIER 1720 000 €

La prévision budgétaire intègre les frais de gestion et d'entretien du patrimoine foncier du Syndicat Mixte : taxes foncières, grosses réparations sur le patrimoine immobilier du SMPI, ainsi que les fluides liés au fonctionnement des bâtiments.

Ces crédits se décomposent comme suit :

- 270 000 € pour les taxes foncières et autres impôts [droits de voirie, friches commerciales],
- 1 450 000 € de frais de fonctionnement courant (fluides, entretien) et grosses réparations liés aux immeubles du SMPI.

Ce poste est stable en prévisions budgétaires par rapport à 2023. Il comprend notamment le coût des fluides sur l'ensemble du patrimoine et les travaux permettant de maintenir le patrimoine du Smpi dans un bon état. Une partie de ces dépenses est compensée par une recette de fonctionnement correspondant aux remboursements demandés aux locataires conformément aux baux et conventions passés.

FRAIS DE PERSONNEL 950 000 €

Cette proposition d'inscription d'un montant de 950 000 € au chapitre 012 correspond aux salaires, charges et frais divers liés au personnel (cotisation Cnas, tickets restaurant, médecine du travail, formation, protection sociale complémentaire).

Les dépenses de personnel peuvent être décomposées de la façon suivante :

- rémunérations et charges : 900 000 € correspondant à 14 ETP
- charges diverses: 50 000 € [formation continue, Tickets Restaurant, Cnas...].

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

#### FONCTIONNEMENT GENERAL

300 000 €

Ce poste budgétaire comporte toutes les dépenses de gestion et de fonctionnement nécessaires à la structure du SMPI : assurances, énergie, affranchissement, télécommunications, fournitures diverses, locations de matériel et locations immobilières, maintenance, déplacements.

### INTERETS DES EMPRUNTS

220 000 €

Le capital restant dû s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 6 925 K€. La prévision des intérêts financiers s'établit à 220 000 €. Elle se décompose de la manière suivante :

- Emprunt 2013 Crédit Agricole : 18 000 €
- Emprunt 2013 Crédit Foncier : 18 000 €
- Emprunt Bâtiment Formation Caisse des Dépôts : 83 000 €
- Emprunt Résidence étudiante Crédit Agricole : 50 000 €
- Emprunt 2014 La Banque Postale : 41 000 €
- Emprunt 2016 Caisse des Dépôts : 8 000 €
- Emprunt 2016 Crédit Foncier : 2 000 €

#### COMMUNICATION - PROMOTION

800 000 €

<u>Evènementiel</u> 390 000 €

Immersity 60 000 €

Conçu et organisé en partenariat avec les principales organisations professionnelles impliquées sur la filière de la réalité virtuelle (AFXR, le CNC, Pxn...), Immersity réunira à Angoulême fin mars une centaine de professionnels français de la réalité virtuelle.

Magelis en Fête 25 000 €

Magelis renouvèlera cette grande soirée gratuite et festive ouverte à la population Charentaise le 29 juin. Elle se déroulera autour des Chais Magelis en partenariat avec la Cité de la bande dessinée. Une manière conviviale de faire découvrir les talents du Pôle Image à tous.

Game Cup / Game Conf 70 000 €

En partenariat avec So Games, kissKissBankBank, la Banque Postale, la région Nouvelle-Aquitaine, le CNAM-ENJMIN, Eurekatech et Jeux vidéo Magazine, Magelis participe à la coupe de France du jeu vidéo dont la phase finale se déroulera à Angoulême début octobre. Ce sera l'occasion d'organiser de nouveau un colloque professionnel de deux jours où une centaine de dirigeants de studios français et créateurs de jeux seront conviés.

Fête de l'Anim' 45 000 €

Magelis renouvèlera fin octobre son évènement autour de la Fête du cinéma d'animation en partenariat avec l'Association Française du Cinéma d'Animation, pour proposer au public charentais, aux étudiants et aux professionnels de la filière de nombreuses projections de films, de séries et de courts métrages, ainsi que des conférences et des rencontres avec des réalisateurs de renom.

Radi-Raf 155 000 €

Fortes d'une fréquentation en hausse chaque année de plus de 400 participants et d'un intérêt particulièrement fort sur les questions d'innovation, les Rencontres Animation Développement Innovation et les Rencontres Animation Formation bénéficieront d'une demi-journée supplémentaire. Programmé fin novembre 2024, cet évènement de 3 jours bénéficie du soutien de partenaires de premier plan de la filière de l'animation : le CNC, l'AFDAS, Audiens, AnimFrance, le CPNEF, la Ficam.

Avant-premières 3 000 €

Des avant-premières des productions de films, de fiction et d'animations réalisées à Angoulême seront organisées à destination des publics charentais, notamment les enfants des centres sociaux et de loisirs de la Charente.

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

Evénements divers (vœux, animations, expos, afterworks, ...)

32 000 €

Salons et Conférences 250 000 €

La visibilité du Pôle sera maintenue sur les évènements professionnels extérieurs permettant de promouvoir les différentes filières présentes sur le Pôle Image : bande dessinée, animation, jeu vidéo, réalité virtuelle, tournages... en lien avec nos actions de prospection.

Les principales manifestations programmées :

Janvier: FIBD, Angoulême,

Février: Salon des tournages, Paris

Février : Fofe, Angoulême Mars : Cartoon Movie, Bordeaux Avril : Spawn, Angoulême

Mai: Festival de Cannes (Région, ALCA)

Juin: Mifa, Annecy

Septembre: Festival Fiction de La Rochelle (Région, ALCA)

Septembre : Forum Cartoon, Toulouse Octobre : Quai des Bulles, Saint-Malo Novembre : Salon étudiant, Paris Octobre : Game Connection, Paris

Outils de Communication 160 000 €

Production audiovisuelle

30 000 €

La réalisation de vidéos est au cœur du dispositif de communication de Magelis : interviews de réalisateurs, reportages sur l'écosystème...

Internet et réseaux sociaux

15 000 €

Les efforts à mener sur l'attractivité du territoire pour les salariés passeront par le lancement de campagnes de communication sur les réseaux sociaux notamment pour le site www.anim-Angouleme.com, sur Facebook, Linkedin et instagram.

Achat d'espaces 20 000 €

L'achat d'espace concentré sur la presse professionnelle, ainsi que sur quelques catalogues de salons, permettra en 2024 de maintenir la visibilité de Magelis auprès des filières professionnelles, avec un accent mis sur les tournages.

Relations presse et publiques

35 000 €

Une agence de Relations presse a été choisie (Oxygen) pour nous accompagner et renforcer la présence de Magelis dans les médias d'information d'envergure nationale, notamment en presse et télévision.

Documentation et objets publicitaires

10 000 €

Différents outils pourront être réalisés autour des évènements professionnels qu'organise ou auxquels participe Magelis (renouvellement des plaquettes, sacoches...).

Edition / Expositions / Sponsoring SA XV

50 000 €

Selon les opportunités et sollicitations, Magelis est susceptible de soutenir des publications spéciales et des expositions.

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Recu le 22/03/2024

#### DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Subventions any associations

2 042 780 €

350 000 €

Le dispositif d'accompagnement comprend le financement accordé par le SMPI sur le volet formation ainsi que les subventions accordées sur l'exercice budgétaire. Les propositions sont les suivantes :

Subvertions aux associations	220 000 €
Exonérations de loyers	30 000 €
Formations / Ecoles de l'image	1 662 780 €
ntants prévisionnels :	
• Emca	200 000 €
• Créadoc	60 000 €
<ul> <li>Ecole 42 (dont subvention loyer à hauteur de 43 800 € HT)</li> </ul>	552 780 €
Enjmin	640 000 €
<ul> <li>Nouvelles formations</li> </ul>	210 000 €
1	Exonérations de loyers Formations / Ecoles de l'image  tants prévisionnels :  • Emca  • Créadoc  • Ecole 42 (dont subvention loyer à hauteur de 43 800 € HT)  • Enjmin

FORMATION/ RECHERCHE 120 000 €

Parallèlement aux aides individuelles aux écoles, l'objectif du pôle Image est de poursuivre et consolider le travail de mise en réseau des acteurs de la formation et le développement des relations entre les écoles, les universités, les acteurs culturels et les entreprises du territoire.

Pour 2024, les objectifs principaux seront :

- 1) La sensibilisation et la formation aux enjeux environnementaux qui passe par notre adhésion à l'association Ecoprod, notre soutien à l'association BoCAJ et la mise en place de différentes conférences ou formations à destination des étudiants pour les faire réfléchir aux enjeux environnementaux liés à leurs pratiques professionnelles : 30 000 €
- 2) Le renforcement de la formation professionnelle à la fois pour les salariés des studios et les auteurs réalisateurs grâce à l'organisation de réunions d'information, l'organisation de permanences AFDAS, la mise en œuvre de préparations opérationnelles à l'emploi collectives et l'organisation de conférences techniques : 5 000 €
- 3) La poursuite des actions en faveur de la jeune création : organisation d'une journée portes ouvertes de tous les lieux indépendants, d'un marché de la jeune création, bourses de résidence à la maison des Auteurs, réalisation d'une nouvelle version du guide de l'intermittence, soutien au FIFCA, plan des off ...] : 40 000 €
- 4) L'amélioration des conditions de vie des étudiants : gestion de l'épicerie solidaire, développement de Magelis solidarité, organisation de permanences psychologiques et travail avec l'association des étudiants de l'image : 20 000 €
- 5) Le développement des projets de recherche et des partenariats avec les universités régionales : 10 000 €
  - participation au réseau régional de recherche NA en BD
  - cofinancement de la thèse CIFRE réalisée au sein de l'entreprise Studio NYX sur la simulation des océans
  - réponse à des appels à projet recherche régionaux ou nationaux avec les laboratoires universitaires
- 6) La mutualisation et la mise en réseau des acteurs de la formation : cours de FLE, mutualisation d'intervenants, conférences, projections et ateliers communs : 15 000 €.

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE

Reçu le 22/03/2024

**CHARGES EXCEPTIONNELLES** 

30 000 €

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

650 000 €

DOTATIONS AUX PROVISIONS

30 000 €

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

500 000 €

L'équilibre de la section de fonct	ionnement pour un total	l de 7 554 422.14 € serait	réalisé de la façon
suivante:			

Reprise de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement : 2 605 442.14 €

Revenus des immeubles (loyers) 790 000 €

Subventions dans le cadre de la convention Ecole 42 508 980 €

Amortissements 650 000 €

Les participations statutaires du Département de la Charente, de la Ville d'Angoulême, de la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême seraient donc respectivement de :

- pour le Département de la Charente	1800 000€
- pour la Ville d'Angoulême	300 000 €
- pour la Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- pour la Communauté d'agglomération GrandAngoulême	300 000 €

Soit 3 000 000 €

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement du Budget 2024 sont présentées en distinguant celles hors opérations et celles intégrées à des opérations individualisées.

#### 1 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION

13 042 841.97 €

# Chapitre 040 - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

650 000 €

Il convient d'inscrire 650 000 € correspondants aux écritures liées aux amortissements des participations et subventions. Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

#### Chapitre 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

20 000 €

Ces crédits correspondants aux écritures d'ordre de virements aux comptes définitifs. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes.

### Chapitre 16 - REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

700 000 €

- 1641 Amortissement d'emprunts : 670 000 €

Soit

▶ Prêts contractés sur l'exercice 2013 : 200 000 €

PLS Résidence étudiante : 93 000 €
 Prêt Bâtiment Formation : 97 500 €
 Prêt La Banque Postale 2014 : 137 500 €

➤ Prêts contractés sur l'exercice 2016 : 142 000 €

- 165 Dépôts et cautionnements reçus : 30 000 €

# Chapitre 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

300 000€

Une inscription nouvelle de 300 000 € pourra permettre notamment pour l'acquisition de logiciels, interventions sur le site internet, maquette virtuelle, immobilisations incorporelles diverses non individualisées en opérations (notamment études de faisabilité et/ou programmation qui pourraient être lancées en 2024).

# Chapitre 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

320 000 €

Inscription nouvelle : inscription de 320 000 € afin de pouvoir accorder des subventions d'équipement dans le cadre du règlement voté, aux associations et/ou aux écoles.

# Chapitre 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2 002 841.97€

Il s'agit ici de reporter les crédits engagés et non mandatés à hauteur de 18 663.96 € et voter une inscription nouvelle de 1 984 178.01 €.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels informatiques, mobilier.

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Recu le 22/03/2024

Chapitre 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

9 000 000 €

Chapitre 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

50 000 €

2 - DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS

4 477 312.69 €

**OPERATION N°0701: ACQUISITIONS FONCIERES** 

Crédits nouveaux : 700 000 €

Le SMPI Magelis restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour se positionner sur d'éventuels achats afin de conserver une réserve foncière suffisante pour les prochaines années.

OPERATION N°1501: ILOT 111/117 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle: 355 000 €



Afin de pouvoir renforcer sa capacité d'accueil et disposer d'une offre immobilière adaptée au secteur de l'image et permettre l'installation de nouvelles entreprises ou surtout de nouvelles écoles le SMPI Magelis a décidé de mener un nouveau projet d'aménagement sur l'emprise située aux 111/117 rue de Bordeaux. Cette première opération correspond à une construction de plateaux libres sur une surface de 2000 m². Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le marché de maîtrise d'œuvre notifié. Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours.

# AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	5 840 000 € HT
CP 2020	9 829.89 € HT
CP 2021	67 718.09 € HT
CP 2022	54 933.34 € HT
CP 2023	161 999.46 € HT
CP 2024	355 000 € HT
CP 2025	310 000 € HT
CP 2026	3 300 000 € HT
CP 2027	1 580 519.22 € HT

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

# **OPERATION N°1701: CENTRE DE DOCUMENTATION**

Inscription nouvelle: 150 000 €



Cette opération est située au cœur du campus entre la passerelle et le barrage du Nil. Elle consiste à réhabiliter 2 bâtiments existants, sur une surface de plancher de 196m² et d'associer une extension de 92m² d'emprise au sol (permise par des constructions sur l'emprise PPRI du projet), sur 2 niveaux. La surface aménagée projetée sera d'environ 380m². La bibliothèque de l'EESI servira de base à l'équipement. Il sera composé d'un espace de documentation et de consultation, d'espaces de travail en petits groupes et de projections. Des surfaces permettant les échanges, les consultations et les démonstrations de projets des différentes écoles du campus seront également aménagées. Un pôle de vie étudiante complètera l'aménagement. Il comprendra une salle polyvalente, un bureau pour l'association des étudiants du campus image, un espace santé, des installations de micro-restauration et de mobilité.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le marché de maîtrise d'œuvre notifié. Un dossier Fonds friches a été déposé pour cette opération : une subvention d'un montant de 100 000 € a été accordée.

#### AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	2 300 000 € TTC
CP 2021	13 349.29 €
CP 2022	41 765.04 €
CP 2023	18 953.15 €
CP 2024	150 000 €
CP 2025	290 000 €
CP 2026	1 050 000 €
CP 2027	735 932.52 €

OPERATION N°1702: 49/51 BOULEVARD BESSON BEY

Inscription nouvelle: 163 545.38 €



016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

Finalisation de cette opération d'aménagement des locaux situés aux 49/51 boulevard Besson Bey qui a permis l'installation de l'Ecole 42 dans un lieu aménagé et équipé pour recevoir 150 étudiants.

# AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	3 735 977 € HT
CP 2018	40 800.44 € HT
CP 2019	85 177.23 € HT
CP 2020	697 210.70 € HT
CP 2021	2 181 637.43 € HT
CP 2022	507 731.11 € HT
CP 2023	59 874.71 € HT
CP 2024	163 545.38 € HT

**OPERATION N°1703: STUDIOS PARADIS 2017** 

Inscription nouvelle: 1794 967.28 €



Magelis maintient toujours cette inscription pour faire face au lancement d'un éventuel projet que nous soutiendrions.

# AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	2 000 000 €
CP 2019	30 660 €
CP 2020	17 100 €
CP 2022	85 942.32 €
CP 2023	71 330.40 €
CP 2024	1 794 967.28 €

**OPERATION N°1801: EESI** 

Inscription nouvelle: 280 000 €

Un espace à destination de l'EESI, d'une surface utile de 1200m² sera aménagé au niveau bas de l'immeuble. Il accueillera le pôle édition, dessin, bande dessinée, des plateaux étudiants et la galerie d'essai.

Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le travail de maîtrise d'œuvre est en cours.

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

# AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	4 670 000 € HT
CP 2019	1 620 € HT
CP 2021	37 602.61 € HT
CP 2022	43 185.07 € HT
CP 2023	92 982.93 € HT
CP 2024	280 000 € HT
CP 2025	250 000 € HT
CP 2026	2 650 000 € HT
CP 2027	1 314 609.39 € HT

**OPERATION N°1901: EPERON** 

Report de crédits : 8 800.03 € Inscription nouvelle : 250 000 €

Des travaux de mise en conformité de la partie théâtre (isolement des parois, électricité, accessibilité), un diagnostic étanchéité, un aménagement des parkings ainsi que la réfection des façades (parties briques) peuvent être envisagés afin de finaliser la réhabilitation de cet immeuble propriété du Pôle Image – Magelis.

# **OPERATION N°2001: LAUBENHEIMER**

Inscription nouvelle : 25 000 €



La réhabilitation extérieure de la maison Laubenheimer, qualifiée de remarquable au titre du patrimoine bâti à préserver, viendra compléter l'aménagement programmé au 111-117 rue de Bordeaux. Cette opération est menée dans le cadre de groupements de commandes Ville d'Angoulême/Syndicat Mixte du Pôle Image. Ainsi, un programme commun a été élaboré et le travail de maîtrise d'œuvre est en cours.

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Requ le 22/03/2024

#### AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	340 000 € HT
CP 2021	5 415.90 € HT
CP 2022	17 908.11 € HT
CP 2023	26 905.31 € HT
CP 2024	25 000 € HT
CP 2025	18 000 € HT
CP 2026	190 000 € HT
CP 2027	56 770.68 € HT

OPERATION N°0903: 164 RUE DE BORDEAUX

Inscription nouvelle: 600 000 €



Magelis dispose d'un ensemble immobilier situé entre le 164 et le 170 rue de Bordeaux sur une emprise d'environ 870m². Cet îlot composé de plusieurs bâtiments est placé au cœur du quartier de l'image, à proximité du bâtiment Le Nil, au niveau du carrefour Barouilhet et sur les parcelles avoisinant Les Ateliers Magelis.

Les études de programmation engagées dans le cadre de l'aménagement de l'ensemble immobilier ont mis en avant la possibilité de créer des plateaux de bureaux nus sur une surface totale d'environ 2000m² de planchers. La programmation intègre des objectifs environnementaux et porte une attention particulière sur les niveaux de performances à attendre. L'insertion urbaine du projet et la liaison avec les autres équipements font l'objet d'une réflexion à l'échelle du quartier.

L'enveloppe prévisionnelle pour cette opération s'élève à 4.45M€HT. Un dossier Fonds friche a été déposé et a reçu un avis favorable pour une subvention d'un montant de 199 K€.

La validation du programme a permis de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre. Le marché correspondant a été attribué au Cabinet Genaud. Le travail de maîtrise d'œuvre est en cours.

### AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	4 450 000 € HT
CP 2023	41 312.94 € HT
CP 2024	600 000 € HT
CP 2025	2 000 000 € HT
CP 2026	1 600 000 € HT
CP 2027	208 687.06 € HT

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

#### OPERATION N°2102: EXTENSION RESIDENCE ETUDIANTE

Inscription nouvelle: 150 000 €



Le Pôle Image a construit et mis à disposition du Crous une résidence étudiante de 63 logements. L'augmentation constante du nombre d'étudiants sur le campus image fait également accroître le nombre de demandes de logements dans le quartier.

Afin de proposer une nouvelle offre de logements aux étudiants du campus, Magelis a engagé une étude de programmation pour l'aménagement d'une nouvelle résidence étudiante sur une emprise foncière d'environ 2500m², rue de la Charente, à proximité immédiate de la résidence L'Auberge Espagnole.

L'îlot est composé d'un ensemble de petites parcelles comprenant des constructions vétustes et d'anciens jardins privatifs. Certains bâtiments présentent un intérêt patrimonial et le site est concerné par le plan de prévention des risques et inondations de la Charente.

L'étude réalisée s'est attachée à tenir compte de l'insertion du projet dans le quartier et vise des objectifs de performance énergétiques supérieurs à la réglementation pour permettre d'optimiser les dépenses de fonctionnement. Les discussions portant sur la gestion future de cette résidence sont menées avec Logélia ainsi qu'avec le Crous.

L'étude de programmation menée sur l'ensemble de l'îlot permet d'envisager une opération portant sur un total d'environ 85 logements à aménager.

La consultation de maîtrise d'œuvre est en cours. Trois candidats ont été retenus et devront remettre une offre. L'attribution du marché correspondant est prévue pour le deuxième trimestre.

#### AFFECTATION AP/CP DE L'OPERATION

AP	7 700 000 € HT
CP 2023	17 533.01 € HT
CP 2024	150 000 € HT
CP 2025	1 200 000 € HT
CP 2026	3 100 000 € HT
CP 2027	2 700 000 € HT
CP 2028	532 466.99 € HT

016-251602595-20240315-DELIB11\_24-DE Reçu le 22/03/2024

Les dépenses d'investissement du Budget 2024 du Syndicat Mixte du Pôle Image - MAGELIS sont proposées à hauteur de :

- 27 463.99 € de reports 2023 sur le budget d'investissement 2024
- 11 604 178.01 € de dépenses nouvelles 2024 [hors opérations individualisées]
- 4 468 512.66 € de dépenses nouvelles 2024 sur les opérations individualisées
- 670 000 € d'amortissement des emprunts
- 30 000 € correspondant aux autres dettes (notamment cautionnements)
- 50 000 € correspondant aux autres immobilisations financières
- 20 000 € d'opérations d'ordre liées aux transferts en comptes définitifs
- 650 000 € d'opérations d'ordre liées aux amortissements

soit un total reports et dépenses nouvelles 2024 de 17 520 154.66 €

L'équilibre de la section d'investissement pour un total de <b>17 520 154.66</b> € serait réalisé de la façon suivante :	
Reprise de l'excédent cumulé de la section d'investissement à fin 2023 :	13 350 154.66 €
Amortissements des immobilisations :	650 000 €
Ecritures d'ordre /Transferts aux comptes définitifs :	20 000 €
Virement de la section de fonctionnement :	500 000 €
Participations statutaires : - Département de la Charente - Région Nouvelle-Aquitaine - Communauté d'agglomération GrandAngoulême - Ville d'Angoulême	3 000 000 € 1 800 000 € 600 000 € 300 000 € 300 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- adoptent le Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte du Pôle Image - MAGELIS.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 22 mars 2024 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 22 mars 2024 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 22 mars 2024

Signé: Le Président

Le Président, Philippe BOUTY

